

Je n'ai donc aucune difficulté à comprendre la situation des Terre-Neuviens. Je comprends parfaitement toute l'importance qu'ils attachent à ce projet, car ils veulent depuis longtemps avoir l'occasion de développer leur économie et prouver leurs compétences et aptitudes.

Ainsi, il s'agit d'un projet de loi qui revêt beaucoup d'importance pour nous et que nous voulons tous voir adopté. Je suis fort déçu que l'opposition ait réussi, en présentant des pétitions et en forçant la tenue de votes sur la première lecture d'un projet de loi, à retarder l'étude du projet de loi C-44 à la Chambre. Bien entendu, cela a des répercussions directes sur les Terre-Neuviens, car nous savons tous que les retards peuvent être coûteux et, à une époque où les prix pétroliers sont si volatiles à cause de la situation au Moyen-Orient, nous nous inquiétons tous vivement de ce qui se passe. Ainsi, conformément à l'article 26(1) du Règlement, je propose:

Que la Chambre continue de siéger pour terminer les travaux à l'étude.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La Chambre a entendu les termes de la motion proposée par le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes. Que les députés qui s'opposent à la motion veuillent bien se lever de leur place.

*Et plus de 15 députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Conformément au paragraphe 26(2) du Règlement, la motion est réputée retirée.

**M. Ross Harvey (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, la motion qui est débattue en ce moment ferait cesser le débat sur le projet de loi C-44, qui ne crée ni ne fait avancer particulièrement le projet Hibernia. Le projet de loi C-44 prévoit un investissement du gouvernement fédéral dans le projet Hibernia.

Avant de traiter brièvement des mérites de la structure d'investissement décrite dans ce projet de loi, je voudrais faire remarquer que nous cherchons encore une fois à savoir si nous devons poursuivre le débat. Nous débattons une motion gouvernementale visant à faire cesser le débat sur Hibernia.

Le gouvernement dit qu'il faut procéder ainsi. C'est une sale besogne, mais quelqu'un doit s'en charger, prétend le gouvernement, car on a perdu beaucoup de temps

là-dessus et, si on continue d'en perdre, le projet lui-même risque d'être en péril.

J'ai déjà travaillé pour Grant Notley, à Edmonton, avec un petit groupe de personnes. L'une d'elles employait une expression pittoresque pour désigner certaines qualités ou catégories d'arguments. En parlant de cette catégorie-ci, elle disait: «C'est de la bouillie pour les chats.»

Les arguments que nous a servis le gouvernement au sujet du temps perdu, de la fragilité du projet et du risque de son anéantissement si nous prenons plus d'une journée pour débattre le projet de loi C-44 me rappellent cette expression pittoresque: c'est de la bouillie pour les chats.

**Une voix:** C'est antiparlementaire.

**M. Harvey (Edmonton-Est):** J'ai vérifié dans le *Beauchesne*, ce n'est pas irrecevable.

Au total, nous avons consacré deux minutes à l'introduction et à la première lecture du projet de loi C-44. C'était le 7 novembre 1989, il y a onze mois. La deuxième lecture a eu lieu le 18 décembre, date à laquelle on y a consacré 61 minutes, un peu plus d'une heure. Puis, on l'a laissé tomber, non pas à cause de l'opposition. Celle-ci n'était pas là à dire: «Par Dieu, si vous ramenez Hibernia sur le tapis, nous allons vous rendre la partie extrêmement difficile». Non, le gouvernement l'a simplement oublié, l'a jeté aux oubliettes et n'y a plus beaucoup pensé jusqu'au 9 février, jour où nous y avons consacré deux heures à la deuxième lecture. Nous en étions alors arrivés à un horrible total de trois heures de débat pour la deuxième lecture d'un projet de loi qui, une fois adopté, autorisera des dépenses publiques fédérales s'élevant à plus de 3 milliards de dollars.

Pis encore, cette perfide opposition exigeait que l'on débattre davantage du projet de loi C-44. Ainsi, du 9 février à mars, à avril, à mai et enfin au 7 juin, quatre mois plus tard, et là encore à la seule discrétion du gouvernement, le projet de loi a été de nouveau présenté et débattu deux heures et demie environ pour être alors adopté après cinq heures et demie de débat; guère compliqué. Toute l'étape de la deuxième lecture a été étalée par le gouvernement sur plus de 6 mois; le projet de loi a alors été adopté. Puis il a été renvoyé au comité. Voulez-vous connaître les détails du retard horrible, épouvantable dont l'opposition s'est rendue responsable en comité?